



Mamirolle

Actus

N°39 - Mai 2018

Le festival de caves à Mamirolle



Le Festival de Caves est né à Besançon en 2005, à l'initiative de Guillaume Dujardin, Directeur artistique et metteur en scène. Depuis plus de 10 ans un collectif d'artistes propose

du théâtre contemporain. Chacun peut tenter ici, une expérience dans un compagnonnage entre générations qui laisse sa chance aux jeunes comédiens.

Avant tout, ce Festival mise sur la création de spectacles dans un espace singulier : la Cave, dans laquelle il est possible de tout raconter... des histoires d'amour, de guerre, de mort et de passion...

Le 2 Mai 2018 marque le début de la nouvelle saison du Festival qui, cette année, sera en représentation dans plus de 100 communes, en Bourgogne-Franche-Comté et bien au-delà, en France et en Suisse, jusqu'au 30 Juin 2018.

Pour le lancement de cette 13^{ème} édition, présentation le 4 Mai à partir de 18h00 à la Chapelle du Scénacle, rue de la vieille Monnaie à Besançon et week-end tout théâtre avec les premières en après-midi et soirée pour un tarif spécial.

Autant de propositions audacieuses qui permettront aux dix comédien(ne)s qui constituent la troupe de ce Festival 2018 d'explorer de jouer, de nous émouvoir.

Nous vous accueillons pour tout renseignement et réservation à la Chapelle du Scénacle à partir du 2 Mai 2018, de 10h à 19h.

Le Festival sera composé de :

- Dix créations par des metteurs en scène fidèles au Festival : Julien Barbazin, Gilles Bouillon, Charly Marty, Moreau, Anne Montfort, Simon Vincent ou nouvelles et nouveaux venu(e)s, Sarah Gerber, Monique Hervouet, Thibault Rossigneux.
- 8 créations partenaires
- 4 travaux d'école.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Festival : www.festivaldecaves.fr

Les municipales

Conseil Municipal du 21/03/18
Etat civil
Festival de caves
Vente de bois communaux
Nouveau chef Centre de secours
Gare au goupil

Les associations

Banquet des classes 3 et 8
L'Amicale : papiers et vide-grenier
Le plaisir de danser
Réussite atelier poésie de papier
Swagger, film doc. à voir
AGO Familles Rurales
Marche familiale et culturelle
Invitation à «Conte sur moi»

Les entreprises

Gaz et eaux

Le 25 mai 2018 à 20 h 00, Mamirolle accueillera dans l'une de ses caves «**Comme je suis terrain vague**» un spectacle de Simon Vincent et d'Anaïs Marty.

Risqué et définitif : on s'engage dans le trou de la terre, un terrain vague, inquiétant ou drolatique, simulacre radical, une feinte théâtrale et surprenante de Simon Vincent ; interprété par une créature qui a à la fois les traits d'un humain et d'une bête ou



de toutes les bêtes, Anaïs Marty se transforme, se métamorphose de manière spectaculaire dans un devenir, devenir-animal, larvaire Deleuzien, une bête de scène. Il s'agira d'une disparition/apparition ou encore d'une dé- possession/conquête. Un devenir imperceptible.

Après Kafka, Ovide, David Cronenberg, Simon Vincent joue autour d'un motif d'écriture déjà exploré de la métamorphose. Comme je suis terrain vague est un travail minutieux et exigeant d'une pensée qui, non pas, ne pense à rien, mais plutôt où rien n'est pensé.

Il est indispensable de réserver, le nombre de spectateurs est limité à 19. L'équipe du Festival vous contactera la veille de la représentation par sms ou téléphone pour vous donner un lieu de rendez-vous facilement identifiable à proximité de la cave à partir de 19 h 30. Le soir du spectacle, un membre de l'équipe d'accueil vous amènera à la représentation, après avoir réalisé la billetterie (pas de carte bancaire). Se présenter au plus tard 10 minutes avant le début du spectacle et se munir de vêtements chauds.

Réservations

- en ligne sur le site www.festivaldecaves.fr, créez votre compte et allez sur le spectacle désiré ou sur le calendrier.
- par e-mail en utilisant le formulaire de contact du site www.festivaldecaves.fr.
- par téléphone au 03 63 35 71 04 de 10 h à 19 h tous les jours, pas de réservation sur la messagerie, nous vous répondons, soyez patients.

- au bureau du Festival ouvert de 10 h à 18 h, Chapelle du Scénacle, 6 rue de la Vieille monnaie à Besançon, à compter du 2 mai.

FM

Conseil Municipal du 21/03/2018

Budget Assainissement

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte de gestion du budget assainissement pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du budget assainissement pour le même exercice.

Vote du compte administratif 2017

Résultats des comptes du budget annexe assainissement :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes 2017	177 203.61	115 877.26
Dépenses 2017	190 577.71	86 575.30
Résultat net de l'exercice 2017	-13 374.10	29 301.96
Reprise du résultat de clôture 2016	47 491.88	123 707.51
Résultat de clôture 2017	34 117.78	153 009.47

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2017 du budget assainissement et arrête les comptes aux résultats susmentionnés.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 la compétence « assainissement et eau » a fait l'objet d'un transfert à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Le Conseil Municipal transfère les résultats susmentionnés au budget principal de la manière suivante : compte R001 pour 34 117.78 € (excédent d'investissement) et compte R002 pour 153 009.47 € (excédent de fonctionnement). Le Conseil Municipal donne son accord pour la clôture des activités « Eau et Assainissement » au 31/12/2017, autorise le transfert des résultats susmentionnés en fonctionnement et en investissement de l'assainissement au budget principal de la commune à hauteur des montants constatés.

Finances : Budget principal et budgets annexes

Budget principal

Approbation du compte de gestion 2017

Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du budget communal pour le même exercice.

Vote du compte administratif 2017

Résultats des comptes du budget communal :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes 2017	352 143.18	993 563.85
Dépenses 2017	248 034.60	846 420.51
Résultat net de l'exercice 2017	104 108.58	147 143.34
Reprise du résultat de clôture 2016	-105 879.51	106 191.29
Résultat de clôture 2017	-1 770.93	253 334.63

Besoin de financement :

Déficit d'investissement (D 001)	1 770.93
Reste à réaliser 2017 en dépenses	19 264.70
Reste à réaliser 2017 en recettes	0.00
Besoin de financement	21 035.63
Proposition d'affectation en réserve (1068)	21 035.63

Résultat reporté (R002) 232 299.00

Le Conseil Municipal approuve par 15 voix POUR et 1 abstention le compte administratif 2017 du budget communal et arrête les comptes aux résultats susmentionnés.

Budget Forêt

Approbation du compte de gestion 2017

Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion du budget forêt pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du budget forêt pour le même exercice.

Vote du compte administratif 2017

	Investissement	Fonctionnement
Recettes 2017	38 075.92	24 032.96
Dépenses 2017	13 120.64	14 311.75
Résultat net de l'exercice 2017	24 955.28	9 721.21
Reprise du résultat de clôture 2016	-34 284.82	14 042.57
Résultat de clôture 2017	-9 329.54	23 763.78

Besoin de financement :

Déficit d'investissement (D 001)	9 329.54
Reste à réaliser 2017 en dépenses	9 262.31
Reste à réaliser 2017 en recettes	0.00
Besoin de financement	18 591.85
Proposition d'affectation en réserve (1068)	18 591.85
Résultat reporté (R002)	5 171.93

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2017 du budget annexe forêt et arrête les comptes aux résultats susmentionnés.

Affectation du résultat 2017

Les résultats de clôture sont affectés aux comptes suivants:	
Au D 001 - Déficit d'investissement reporté	9 329.54
Au R 002 - Excédent de fonctionnement reporté	5 171.93
Au R 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	18 591.85

Budget Murs Nus

Approbation du compte de gestion 2017

Le Conseil Municipal adopte le compte de gestion du budget Murs Nus pour l'exercice 2017 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif du Budget Murs Nus pour le même exercice.

Vote du compte administratif 2017

Résultats des comptes du budget Murs Nus :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes 2017	1 745.84	11 038.30
Dépenses 2017	-289.84	-1 001.80
Résultat net de l'exercice 2017	1 456.00	10 036.50
Reprise du résultat de clôture 2016	-1 456.00	28 570.94
Résultat de clôture 2017	0.00	38 607.44

Besoin de financement :

Déficit d'investissement (D 001)	0.00
Reste à réaliser 2017 en dépenses	19 666.68
Reste à réaliser 2017 en recettes	0.00

Besoin de financement 19 666.68

Proposition d'affectation en réserve (1068) 19 666.68

Résultat reporté (R002) 18 940.76

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2017 du budget Murs Nus et arrête les comptes aux résultats susmentionnés.

Affectation du résultat 2017

Les résultats de clôture sont affectés aux comptes suivants:	
Au D 001 - Déficit d'investissement reporté	0.00
Au R 002 - Excédent de fonctionnement reporté	18 940.76
Au R 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	19 666.68

CAGB : mise en oeuvre de l'attribution de compensation d'investissement

La Commission locale d'évaluation des charges transférées à la CAGB s'est réunie le 29 janvier 2018 en vue de proposer la mise en oeuvre de l'attribution de compensation d'investissement. La seule imputation en fonctionnement de l'attribution de compensation ne permet pas d'assurer la neutralité lorsque les charges transférées comportent un volume de dépenses d'investissement identifié et récurrent. Ce nouveau dispositif d'Attributions de Compensation d'investissement relève de la procédure dite « de révision libre ». Sa mise en oeuvre est ainsi conditionnée à l'adoption de délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux intéressés. Le Conseil Municipal approuve le principe de mise en oeuvre de ce dispositif à compter de l'exercice 2018. Dès lors, il sera effectif pour les charges d'investissement évaluées par la CLECT dans son rapport du 29 janvier 2018 et relatives au transfert de la compétence Eaux Pluviales.

Escompte pour paiement comptant sur les ventes de bois

Pour les lots de bois de plus de 3000 € vendus en adjudication et payés comptant, les clauses générales de vente de bois des forêts publiques prévoient un escompte de 2 % pour les coupes vendues en bloc et sur pied et de 1 % pour les autres coupes. Le Conseil Municipal demande à ce que cet escompte ne soit pas appliqué pour les lots issus de la forêt communale.

Demande de subvention au Conseil Départemental : aménagement de sécurité aux abords du groupe scolaire

Le stationnement actuel autour du groupe scolaire présente un danger pour la sécurité des enfants et des piétons. Afin de remédier à ce problème, les aménagements à réaliser aux abords du groupe scolaire, sis rue du Six Septembre sont l'aménagement d'un « dépose minute », la pose de 8 bornes anti-stationnement fixes et de 2 bornes anti-stationnement démontables, la création d'un dos d'âne en enrobé, la pose de bandes podotactiles, la mise en place de 4 bandes rugueuses de ralentissement, rue des Champs de la Pierre.

Le Conseil Municipal, par 10 voix POUR, 2 CONTRE et 5 abstentions :

- s'engage à réaliser les travaux dont le montant total est estimé à 22 277.57 € HT soit 26 733.08 € TTC,

- mandate le Maire pour déposer le dossier de demande de subventions auprès du Conseil Départemental au titre des aménagements de sécurité aux abords des écoles,

- approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant en € HT
Montant des travaux	22 277.57 €
Frais de maîtrise d'oeuvre	1 250 €
Montant total de l'opération	23 527.57 €

Recettes	Taux	Montant en € HT
Conseil Départemental Aménagement sécurité Abords des écoles	30 %	7 058.27 €
Fonds propres		16 469.30 €
TOTAL		23 527.57 €

Urbanisme

Décision de PC

- TISSERAND Romain, maison 148 m², accordé le 28/02/2018.

Dépôt de PC

- JEANNIN Maxime et Laëticia, maison d'habitation 151 m².

Décision de DP

- AUDY Adrien, piscine hors sol, accordé le 02/03/2018,
- PREVITALI Christian, pose d'un bardage, modification et création d'ouvertures, modification de cheminée, accordé le 08/03/2018,
- COLBACH Thibaud, clôture en bois, accordé le 13/03/2018.

Dépôt de DP

- LAURENT Sophie, isolation, modification et création d'ouvertures, modification d'une terrasse, allongement d'un auvent existant,
- LEPEZ Florisse, création d'une terrasse sur pilotis.
- SCI BCPP, transformation d'un garage en bureau, suppression d'une porte de garage et création d'une fenêtre.
- BAURAND Michel, pose de 2 panneaux solaires en toiture + bardage du bûcher existant.

Demande de CU d'information

- Me Caroline ZEDET, section AH n°276, rue du Clos du Verger - Lot n°5 du lotissement Le Clos du Verger,
- SCP MARCONOT, section AE n°51, Lieu-dit A Meloux.

Demande de déclaration d'intention d'aliéner

- SCP ZEDET, section AH n°276, rue du Clos du Verger, refus de préempter.

Informations diverses

Gratuité des salles n°1 et n°2, 2 rue de l'Eglise

- Le 24 juin 2018, Ensemble vocal «Au fil des chants» et la chorale «Les gens chanteurs», église de Mamirolle.

Etat civil

Naissance

- Le 12/03/2018, Mia MANDRAS,
- Le 28 mars 2018, Camille BALANCHE.

Mariage

- Le 24/03/2018, Gaël MEOT et Céline CLOIREC.

Vente des bois communaux

Jusqu'en 2016, les coupes et le produit des coupes des parcelles communales étaient vendus en blocs et sur pied dans le cadre des ventes publiques organisées par l'Office National des Forêts (ONF). Les prix obtenus ces deux dernières années ont alerté les garants communaux sur la pertinence de continuer à utiliser ce mode de vente, en particulier pour les feuillus.

Après des échanges détaillés et avec l'accord de notre technicien forestier, il a été décidé pour la campagne 2017-2018 de vendre les coupes de chênes et bois divers en blocs façonnés bord de route en vente publique et les coupes de hêtres en ventes groupées par contrat d'approvisionnement.

Avec ces nouvelles conditions de vente :

- la commune est maître d'ouvrage de l'exploitation c'est-à-dire qu'elle est responsable de l'organisation de la coupe et du débardage des bois en bord de route et qu'elle en maîtrise le calendrier ;
- la commune choisit l'entreprise de travaux forestiers dans le respect des règles de la commande publique ;
- la commune prend en charge les frais d'exploitation (coupe, débardage), de cubage et de classement des bois ;
- l'ONF, dans le cadre de sa mission d'Assistance Technique à Donneur d'Ordre, assure le cubage et le classement des bois et vérifie la bonne application des prescriptions techniques et le respect des réglementations en matière de droit du travail et des règles de santé et de sécurité.

Au contraire des années précédentes où les coupes se faisaient en janvier ou février, cette année les opérations d'abattage et de débardage se sont déroulées en bonne lune en novembre, dans de bonnes conditions météorologiques. Ce nouveau calendrier a permis de distribuer les lots d'affouage mi-décembre, soit avec deux mois d'avance par rapport aux dernières années.

Au-delà des avantages liés au calendrier et la maîtrise des opérations, le bilan financier pour la commune est positif car supérieur aux estimations prévisionnelles faites par l'ONF et supérieur aux bilans unitaires des années précédentes. En rémunération nette pour la commune, les billes de pied de hêtre se sont vendues à 52,81€/m³ (contrat d'approvisionnement) et celles de chêne à 212,99€/m³ (vente publique). Pour les 450 m³ de bois vendus le revenu net pour la commune est de 37 185,37€ soit 82,63€/m³. Pour rappel en 2016, un lot de bois vendu en bloc et sur pied avec des hêtres et des chênes en plus forte proportion avait rapporté net 44€/m³.

Pour 2018, sur recommandation des garants communaux, le Conseil Municipal, dans sa séance du 21/02/2018, a décidé de renouveler les ventes en bois façonnés bord de route via les ventes publiques pour les chênes et les bois divers et en ventes groupées par contrat d'approvisionnement pour les hêtres.

Dominique Maillot, Garant forestier

Nouveau chef de centre

pour les sapeurs-pompiers de Saône-Mamirolle

La cérémonie officielle de passation de commandement du centre d'incendie et de secours de Saône-Mamirolle a eu lieu le 26 mars 2018 en présence des Maires de Saône et de Mamirolle, de Mme Christine Bourquin, Présidente du Département du Doubs, de Ludovic Fagaut, vice-président et d'Eric Alauzet, Député du Doubs, d'un représentant de la Préfecture.



S. Gerbant
J. Coulon

Le lieutenant Stéphane Gerbant assurait le commandement du centre depuis le 01/02/2014. Depuis le 01/03/2018, c'est le lieutenant Jérôme Coulon qui est à la tête des 31 hommes et femmes du centre d'incendie et de secours, tous sapeurs-pompiers volontaires.

Les sapeurs-pompiers de Saône-Mamirolle disposent de 5 véhicules pour assurer leurs missions.

En 2017, ils ont réalisé 474 interventions, dont :

- 356 secours à victimes
- 52 accidents sur la voie publique
- 43 incendies
- 1 risque technologique et naturel, et
- 22 opérations diverses.

Leur secteur de 1ère intervention s'étend sur 12 communes : Fontain, Gennes, La Chevillotte, La Vèze, le Gratteris, Mamirolle, Merrey-sous-Montrond, Montfaucon, Montrond-le-Château, Morre, Saône et Tallenay, regroupant plus de 12 100 habitants.

Gare au goupil, rentrez vos poules !



Le lundi de Pâques, en pleine journée, maître Renard a traversé les propriétés de la rue du six septembre ! D'après les chasseurs : « Il peut s'agir d'une mère en quête

de nourriture pour ses renardeaux, les mulots étant trop peu nombreux pour nourrir tout le monde ! « Mais cela peut être aussi un renard malade, galeux ou, plus rare, enragé ». Autre commentaire d'un expert : « Il semblerait que ce pauvre goupil soit porteur de la gale... Ses jours sont malheureusement comptés... ».

Des piégeurs agréés vont placer un piège pour essayer d'attraper le renard vivant. S'il est en bonne santé, il sera relâché. Sinon des analyses permettront de savoir comment le soigner.

Ernest Coppola

Banquet des classes 3 et 8



Classe 48, la mieux représentée.



Le plus jeune et les plus anciens.

Cette année, nous avons recensé 437 personnes ; seulement 138 conscrits ont répondu, 49 favorablement et 89 négativement, avec les conjoints nous étions 92.

Tout d'abord, le Comité remercie les personnes ayant participé à ce banquet des classes le 24/03/18 et qui nous ont exprimé leur reconnaissance pour l'organisation de cette journée.

Le banquet des classes n'est pas organisé uniquement pour les personnes qui sont allées à l'école à Mamirolle, mais pour tous les habitants de Mamirolle, de La Chevillotte et du Gratteris afin qu'ils puissent se retrouver avec des voisins, des parents d'élèves et d'autres personnes rencontrées dans un magasin ou dans la rue et de leur permettre de nouer une nouvelle amitié autour d'un bon repas.

Pour le Comité, cela représente beaucoup de travail, recherche et vérification des adresses (boîte aux lettres) etc... trouver des bénévoles pour nous aider (merci à Daniel Chopard, Jean-Pierre Bergez, Sylvie Manteau, Vanessa Vernier).

Pour les personnes qui étaient concernées, vous avez reçu un courrier vous demandant de nous répondre, même négativement... Pensez aux personnes qui organisent, ce sont des bénévoles. Vu l'aboutissement de cette manifestation, ils vont se lasser, le moral baisse lorsqu'après tant d'efforts les résultats attendus ne sont pas là... et ensuite le Comité d'Animation s'arrêtera. Quelques temps après, nous entendrons dire qu'il n'y a plus d'animations dans le village. Alors si vous voulez que le Comité continue d'organiser : la marche familiale, le 14 juillet avec les jeux inter quartiers, le concours de boules, le vide-grenier avec la fête du village, le réveillon, la sortie vin jaune, le carnaval, la sortie ski et le banquet des classes, merci de nous aider et de participer.

Jean-Pierre Gaulard
Président du Comité d'Animation

Des parents toujours mobilisés !

Cette année encore, les bénévoles de l'Amicale des Parents d'Elèves (APE) sont mobilisés pour pérenniser et mettre en place de nouvelles actions pour financer des projets scolaires.

Ainsi, courant avril, l'APE a monté un partenariat avec la ferme d'Uzel pour la vente de poulets fermiers. Cette nouvelle action présente un double intérêt : récolter des fonds pour les enfants et favoriser l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.



L'Amicale négocie avec le Sybert

Dans le même esprit « citoyen », l'APE va mettre en place un nouveau partenariat avec le SYBERT (Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Déchets de Besançon et sa Région) pour le rachat du papier récolté. C'est un partenariat gagnant – gagnant car l'APE continue de vendre son papier à bon prix et le SYBERT, par le biais de ses adhérents (dont la CAGB), bénéficie ensuite du soutien financier des éco-organismes.

Et, bien sûr, aucun changement dans le fonctionnement actuel de la récolte du papier. Les permanences sont maintenues tous les samedis de 10 à 11 heures, au local chemin de Meloux.

Enfin, pour la fin d'année scolaire, l'APE réitère ses deux temps forts : le Vide Grenier et la Kermesse de l'école.

Nous vous attendons donc nombreux le dimanche 6 Mai au Gratteris pour notre Vide-Grenier et rendez-vous pour les écoliers et leurs familles le vendredi 29 juin dans la cour de l'école.



Céline Hirschy,
Présidente Amicale des Parents d'Elèves

Le plaisir de danser



En ce début de vacances de Pâques, 7 petites danseuses de Mamirolle et de Trépot ont participé à un premier stage de danse organisé par Familles Rurales sur différents thèmes : cabaret,

modern jazz et funk... dans une joyeuse ambiance de travail. A l'issue du stage, elles ont présenté 4 chorégraphies à leur famille. Expérience à renouveler !

Succès de l'atelier « Poésie de Papier »



Les lundis 19 et 26 mars ont eu lieu à la bibliothèque « Ma Bulle » des ateliers de création sur le thème de Pâques. Une quinzaine de participantes par atelier sont venues s'initier à la « Poésie de Papier ». Cela consiste à sculpter le papier à l'aide de fil de papier kraft armé. Pour cela, nous avons recyclé de vieux livres et du papier de toute sorte. Les sculptures étaient ensuite mises en scène sur un support naturel : bois, branches, mousse....



Les participantes étaient toutes ravies et nous avons passé un très bon moment. Un grand merci aux bénévoles qui se sont impliquées dans la préparation de ces deux soirées. Expérience à renouveler !

Peggy Ruffin

La Médiathèque fait son cinéma à Mamirolle



Le **16 mai 2018 à 20h00** à la **salle des fêtes annexe**, la médiathèque départementale du Doubs, en partenariat avec la bibliothèque « Ma Bulle » projettera **Swagger**, documentaire d'Olivier Badinet, 1h24, 2016.

Swagger nous transporte dans la tête de onze enfants et adolescents aux personnalités surprenantes, qui grandissent au cœur des cités les plus défavorisées de France. Le film nous montre le monde à travers leurs regards singuliers et inattendus, leurs réflexions drôles et percutantes.

En déployant une mosaïque de rencontres et en mélangeant les genres, jusqu'à la comédie musicale et la science-fiction, **Swagger** donne vie aux propos et aux fantasmes de ces enfants d'Aulnay et de Sevrin. Car, malgré les difficultés de leur vie, ils ont des rêves et de l'ambition. Et ça, personne ne leur enlèvera.

Nous vous attendons nombreux pour cette projection gratuite qui sera suivie d'une discussion. La soirée se terminera autour du verre de l'amitié.

Peggy Ruffin
Responsable «Ma Bulle»

A.G.O. de Familles Rurales

L'Assemblée Générale Ordinaire de Familles Rurales de Mamirolle s'est tenue le 6 Avril 2018 en présence du Maire de Mamirolle, de conseillers, du Vice-président de la Fédération départementale du Doubs, des membres du CA et de quelques adhérents seulement.



L'ordre du jour portait sur la validation des rapports moral et financier de l'année 2017.

Malgré un rapport moral toujours intéressant, il est à noter que l'association connaît encore cette année un déficit assez important dû à un manque d'adhérents et des charges de fonctionnement difficiles à baisser.

Nous déplorons le manque de participation des adhérents à ces réunions, moments d'échanges pourtant importants, car c'est là que se rapportent les décisions de l'association sur son fonctionnement, les ateliers, dont justement les familles adhérentes font partie. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour la rentrée 2018-2019, nous avons absolument besoin de référents pour nos ateliers gymnastique et échanges de savoir-faire en cuisine.

Il nous faut également une personne pour renforcer l'équipe qui gère les actions de conférence.

L'équipe de bénévoles se tient à votre disposition pour tout renseignement et reste à votre écoute pour toute proposition.

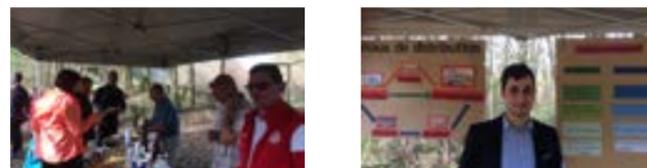
Familles rurales de Mamirolle, c'est la gym (stretching, pilate, marche nordique), le yoga, le step, la danse et le théâtre enfants, les chorales, la couture et l'atelier Création, les échanges de savoir-faire en cuisine, les conférences sur la parentalité, la gestion de la bibliothèque...

Adresse : 2 rue de l'église à Mamirolle,
Mail : afr.mamirolle@wanadoo.fr
Téléphone : 03 81 55 79 78

L'équipe de Familles rurales de Mamirolle

Belle réussite culturelle et sportive

La marche familiale organisée par le Comité d'Animation a connu un franc succès, 288 participants dont 58 enfants, sous un soleil radieux et avec la participation d'élèves de l'ENIL qui ont proposé aux différentes haltes dégustations des informations sur l'alimentation, ses circuits, le bio...



La Société de Distribution Gaz et Eaux, un acteur local au service de l'eau

Basée à Mamirolle depuis 2008, la Société de Distribution Gaz et Eaux vous accompagne au quotidien. Comment ? En vous garantissant un accès continu à une eau de qualité et en assurant un traitement performant des eaux usées. Focus sur une entreprise locale, experte des métiers de l'eau.

Créée en 1951 à Lods, la société sert les départements du Doubs, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort. Sa mission : assurer l'accès à une eau potable de qualité et traiter les eaux usées de plus de 200 communes franc-comtoises.

Très présente dans le Doubs, elle assure notamment sa mission de service public pour le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue. Depuis plus de 60 ans, elle apporte en quantité et en qualité l'eau du robinet utilisée par chaque habitant, en assurant l'exploitation des stations de production de Lods et Montgesoye, la maintenance de l'ensemble des ouvrages et la distribution jusqu'au compteur 24h/24 et 7 jours/7.



Une équipe de proximité engagée

Pour garantir la qualité de ce service, l'entreprise compte plus de 120 collaborateurs œuvrant sur l'ensemble de la Franche-Comté et résidant, pour moitié, aux alentours de Mamirolle, son siège social. L'entreprise profite d'ailleurs de sa proximité géographique avec l'ENIL pour y recruter régulièrement des apprentis qualifiés et motivés.

Suivi quotidien du fonctionnement des réseaux d'eau et des stations de traitement et d'épuration, recherche de fuites, entretien et renouvellement des branchements et canalisations, lavage des réservoirs, curage et entretien des réseaux d'assainissement, maintenance et réglage des installations de pompage, autosurveillance réglementaire, etc. sont autant d'actions spécifiques qui nécessitent l'intervention de professionnels des métiers de l'eau.



Ainsi, les expertises sont nombreuses au sein de l'entreprise et les métiers variés : du plombier à l'automaticien en passant par le traiteur d'eau, le SIG, les projeteurs ou encore les chargés de clientèle, tous ses agents sont formés et expérimentés.

Une expertise nationalement reconnue

En plus de ses missions de service public, l'entreprise **doubiste est reconnue pour ses compétences en matière de conception et de construction de petites unités de traitement d'eau.**

Sollicitée sur l'ensemble du territoire national, elle produit des unités d'ultrafiltration et de décarbonatation, garantissant une eau de qualité constante.



Le saviez-vous ?

L'eau du robinet est le produit alimentaire le plus contrôlé en France. Il doit répondre à 54 critères de potabilité définis par le Code de la Santé publique.

Les bureaux de Mamirolle, situés au 14 rue du Noret, disposent d'un accueil clientèle ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Pour joindre l'accueil clientèle : 09 77 40 94 33 du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 et le samedi de 8h00 à 13h00

Pour toute intervention d'urgence technique en dehors des heures ouvrées : 09 77 42 94 33
Pour consulter votre compte en ligne : www.gaz-et-eaux.info

Agenda



- **04/05/18** Ludothèque «La Toupie»
9h00 - 11h30 - Salle du Péricolaire
- **05/05/18** - Diversité faune et flore Syndicat du Marais de Saône
9h00 à 12h30 - Visite gratuite, réservation obligatoire tél. 03 81 55 48 75
- **05/05/2018** - Gymnase de Mamirolle ESM Handball
16h00 - Garçons 15 ans B / Lure - Championnat honneur régional
18h00 - Garçons 18 ans / ASCAP - Championnat honneur régional
- **05/05/18** - Super Loto..... A.S.S.M.
20h00 - Salle des Fêtes de Saône
- **06/05/18** - Vide-grenier Amicale des Parents d'Elèves
9h00 - 18h00 - Le Gratteris
- **06/05/2018** - Gymnase de Mamirolle ESM Handball
14h00 - Seniors hommes B / Tavaux - Championnat pré-régional
16h00 - Seniors hommes A / Bethoncourt-Valentigney - Champ. honneur régional
- **12/05/2018** - Gymnase de Mamirolle..... ESM Handball
15h30 - Filles 11 ans B / Levier - Championnat honneur départemental
- **15/05/18** - «Fruits et légumes» Bébé-Livres
10h30 - 11h30 - Bibliothèque «Ma Bulle»
- **15/05/18** - Conférence «... face au tout écran» Familles Rurales
20h00 - Salle Guinemand à Saône
- **16/05/18** - Ciné doc : Swagger La Médiathèque fait son cinéma
20h00 - Salle des fêtes annexe - Entrée libre et gratuite
- **18/05/18** Ludothèque «La Toupie»
9h00 - 11h30 - Salle du Péricolaire
- **19/05/18** - «Conte sur moi»..... Atelier Théâtre Enfants AFR
20h30 - Salle des fêtes - Entrée libre
- **19/05/2018** - Gymnase de Mamirolle..... ESM Handball
15h30 - Filles 13 ans B / Levier - Championnat honneur régional
17h00 - Filles 13 ans A / Grandvillars-Vennes - Championnat excellence régional
18h30 - Garçons 18 ans / Marnay - Championnat honneur régional
- **20/05/2018** - Gymnase de Saône ESM Handball
14h30 - Seniors femmes A / Strasbourg - Championnat national 3
- **25/05/18** - «Comme je suis terrain vague» Festival de Caves
20h00 - Sur réservation uniquement - Lieu dévoilé aux inscrits par sms
- **29/05/18** - Animations..... Bébé-Livres
10h30 - 11h30 - Bibliothèque «Ma Bulle».

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h
Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail..... mairie@mamirolle.com
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>
Site www.mamirolle.info

Allo urgence mairie 07 85 47 80 78

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication : D. Huot
Responsable de rédaction : F. Martin
Equipe de rédaction : N. Anzalone - C. Bourgoin
S. Seyer - C. Manganoni
Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet

Vendredi 4, 11 et 25 mai

Jeudi 17 et 31 mai

Vendredi 4 mai

Jeudi 17 et 31 mai



L'atelier Théâtre Enfants de l'Association Familles Rurales de Mamirolle, présente «Conte sur Moi» samedi 19 mai 2018 à 20h30, Salle des Fêtes de Mamirolle.

En petit comité, les enfants vont dérouler pour vous leur spectacle autour des personnages de conte et sur la façon d'occuper l'espace ; travail effectué toute l'année sous

la conduite de Nicole Rivier. La petite troupe se produira également à l'école et à la maison de retraite de Mamirolle.

Merci de venir les encourager !

Géraldine Fresco-Neidhardt